
A V I S P U B L I C

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adoptera, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le 22 février 2022, à 18 h 30, au Centre administratif de Dolbeau-Mistassini, sis au 1950, boulevard du Sacré-Cœur ainsi qu'au Centre administratif de Roberval, sis au 828, boulevard Saint-Joseph, des modifications à sa politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et aux autres changements des services éducatifs dispensés par une école.

Pour consulter le projet de politique, veuillez vous rendre sur le site Internet du Centre de services scolaire, à l'adresse www.cspaysbleuets.qc.ca.

Tout commentaire concernant le projet de politique devra être reçu, au plus tard le 21 janvier 2022, à l'adresse suivante ou par courriel :

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets
Service du secrétariat général
1950, boulevard du Sacré-Cœur
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2R3
dufourjan@cspaysbleuets.qc.ca

en mentionnant sur l'envoi « Consultation publique – Projet de modification de la Politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et aux autres changements des services éducatifs dispensés par une école ».

Cet avis public est fait conformément à l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique.

Donné à Dolbeau-Mistassini, le 5^e jour de janvier 2022.

La secrétaire générale,

Annie Tremblay, avocate
Service du secrétariat général et des communications